Le Bulletin du CETECH
Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

Volume 8
Printemps 2006

Situation des diplômés universitaires de 2000 au Québec : résultats de l'Enquête nationale des diplômés en 2002

Par Rabah Arrache, économiste et Jean-François Landry, économiste-stagiaire[1]

Introduction

Le processus d'insertion dans la vie active des jeunes diplômés peut s'étaler sur plusieurs mois et peut même prendre quelques années. Ce processus est influencé par plusieurs facteurs qui peuvent être d'ordre personnel (comportements et stratégies adoptés pour l'entrée dans la vie active), liés à la formation (diplôme et domaine d'études), déterminés par la conjoncture économique au moment de l'obtention du diplôme, mais également par la démographie (population de diplômés sur le marché du travail). L'analyse détaillée de l'insertion dans la vie active nécessiterait donc un suivi sur une période suffisamment longue pour capter l'interaction de l'ensemble de ces facteurs. Elle s'appuierait sur une enquête longitudinale qui suivrait les différentes étapes par lesquelles passe une cohorte de diplômés.

Dans cet article, notre analyse repose sur les résultats de l'Enquête nationale des diplômés (END) de 2002 réalisée par Statistique Canada, et porte sur les détenteurs d'un diplôme universitaire sortis d'un établissement québécois en 2000. Cette enquête étant de type transversal, notre étude se limitera seulement à l'examen de la situation des diplômés universitaires deux ans après la fin de leur formation, soit en 2002.

Deux ans après, très peu de diplômés avaient quitté le Canada

Sur l'ensemble des diplômés sortis d'une université québécoise en 2000, près de neuf sur dix (87,4 %) résidaient au Québec en 2002. Une proportion de 10 % avait quitté la province pour le reste du Canada, l'Ontario dans 70 % des cas. Enfin, 2,6 %, essentiellement des diplômés des cycles supérieurs, étaient résidents aux États-Unis.

1 Situation des diplômés universitaires de 2000 au Québec : résultats de l'Enquête nationale des diplômés en 2002, Rabah Arrache et Jean-François Landry
8 Quel est l'avenir des industries du textile et du vêtement au Québec?, Louis-Philippe Tessier-Parent
18 Les nouvelles du CETECH

Québec

Un dixième des diplômés qui ont quitté le Québec se retrouvait dans une autre province et 70 % de ces derniers habitaient en Ontario

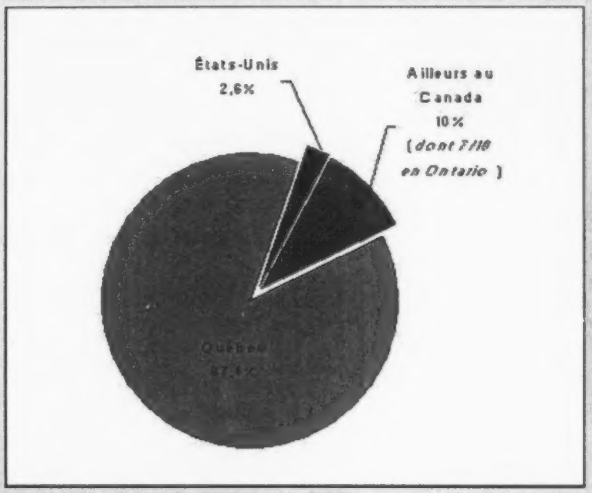

Près de huit diplômés sur dix étaient en emploi en 2002

Afin de mieux évaluer les effets liés directement à la formation, tels que le grade ou le domaine d'études sur l'insertion professionnelle, nous avons exclu de l'étude l'ensemble des personnes qui étaient en emploi ou avaient un lien avec un employeur avant la fin de leurs études. Par ailleurs, nous n'avons considéré comme personnes poursuivant des études que les diplômés qui étudiaient à temps plein en 2002. Les diplômés qui poursuivaient des études à temps partiel pouvaient parallèlement occuper un emploi à temps plein. Il faut également noter que les effets liés aux comportements personnels vis-à-vis de la transition professionnelle, comme les effets liés à la conjoncture économique, n'ont pas été observés dans le cadre de l'END.

Les diplômés sortis d'une université québécoise en 2000 et résidant au Canada étaient à 77,7 % en emploi, deux ans plus tard. Les personnes en recherche[ii] d'emploi représentaient 5,2 % du total des diplômés. Une proportion de 13,2 % poursuivait toujours des études à temps plein, alors que 3,9 % étaient inactifs. Notons que ces résultats étaient relativement identiques, qu'on considère seulement les diplômés qui résidaient au Québec en 2002. Ainsi, afin d'avoir des résultats comparables avec les END précédentes[iii], notre analyse portera sur l'ensemble des diplômés résidant au Canada au moment de l'enquête.

Parmi les diplômés en emploi, près de neuf sur dix (89 %) occupaient un emploi à temps plein, alors que plus de six dixièmes (61,5 %) travaillaient pour le même employeur, depuis plus d'un an. De plus, 54 % n'avaient pas connu de changement d'employeur depuis la fin de leur formation. En ce qui concerne la durée d'emploi, après une période d'environ deux ans de présence sur le marché de travail, les diplômés ont travaillé pendant 16 mois en moyenne pour le même employeur.

La majorité des nouveaux diplômés en emploi l'occupent depuis plus d'un an et n'ont travaillé que pour un seul employeur depuis leur graduation

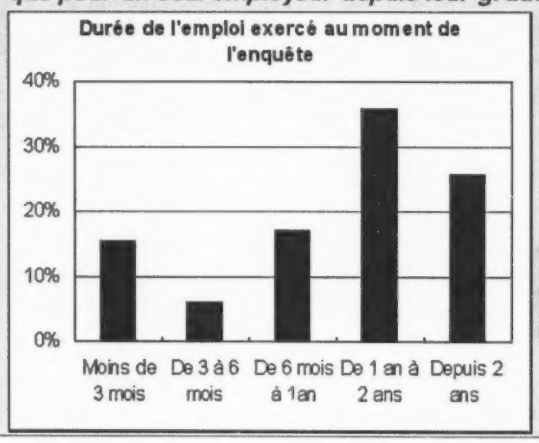

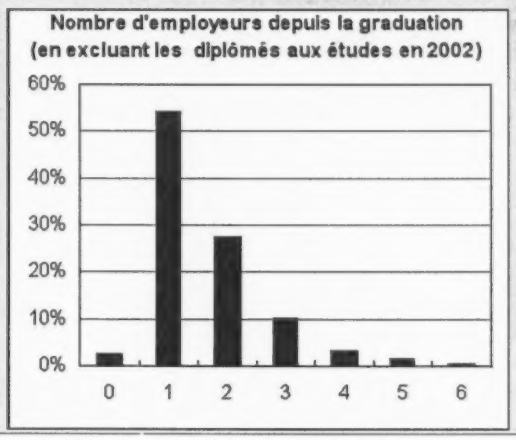

Près de six diplômés sur dix attendent moins de trois mois avant de décrocher leur premier emploi à temps plein

Le temps moyen d'accès au premier emploi à temps plein, en excluant l'ensemble des personnes qui travaillaient ou qui avaient déjà un lien d'emploi avant la fin de leurs études, était de 4,4 mois. Dans 60 % des cas, l'insertion en emploi à temps plein a pris moins de trois mois. Par ailleurs, en considérant l'ensemble des périodes sans emploi, la durée moyenne de chômage est de 7,4 mois pour les diplômés qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête. Dans 15 % des cas, ces derniers n'ont connu aucune période de chômage.

Pour près de huit diplômés sur dix, l'accès à un emploi à temps plein a pris moins de six mois

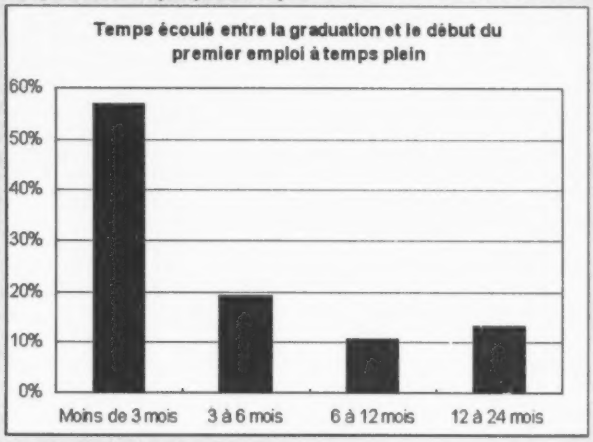

Deux ans après, les taux d'insertion sont équivalents pour les deux sexes, mais les hommes travaillent davantage à temps plein alors que les femmes avaient mis plus de temps à se trouver un emploi

Deux ans après leur graduation, la proportion de diplômés en emploi était relativement la même pour les deux sexes, soit 81,5 % dans le cas des hommes et 82,2 % pour les femmes. Comme pour l'ensemble de la population active, les hommes travaillaient davantage à temps plein, dans une proportion de 75,5 % contre 70,3 % pour les femmes. Toutefois, avant de décrocher leur premier emploi à temps plein, les nouvelles diplômées ont chômé plus longtemps que leurs homologues masculins. Elles ont, en moyenne, passé 4,9 mois sans emploi, comparativement à 4,1 mois pour les hommes. En considérant la population en emploi en 2002 et en additionnant l'ensemble des périodes sans emploi, la durée totale de chômage est de 8,1 mois dans le cas des femmes contre 6,7 mois pour les hommes. Par ailleurs, malgré des durées plus longues, les femmes étaient relativement moins susceptibles de se trouver au chômage que les hommes. Leur taux de chômage était de 5,2 %, comparativement à 7,4 % pour les hommes, le taux de chômage moyen pour les deux sexes étant de 6,3 %. Enfin, en ce qui concerne le nombre moyen de changements d'employeurs au cours des deux années de présence sur le marché du travail, il est de 1,7 pour les femmes contre 1,6 pour les hommes.

Les femmes mettent plus de temps que les hommes pour accéder à un emploi

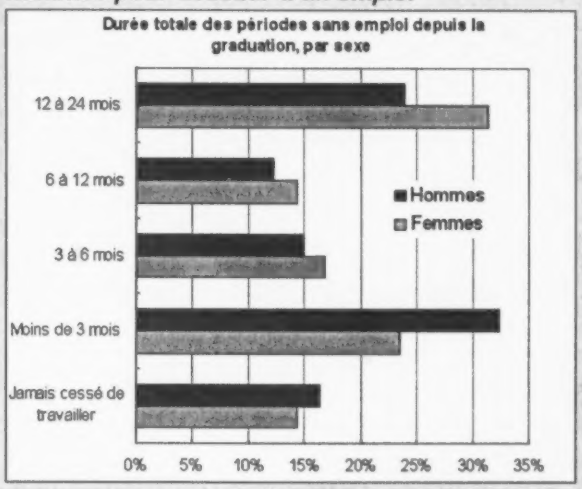

Malgré un taux de chômage relativement plus élevé, la détention d'un diplôme supérieur améliore les conditions de transition vers la vie active

Comme pour les précédentes END, la présente enquête montre que les diplômés du doctorat connaissent un taux de chômage (6,2 %) plus élevé que celui des sortants de maîtrise (4,6 %) et proche de celui des bacheliers (6,7 %). Ce résultat semble à

première vue paradoxal, mais il faut noter que le taux de chômage à lui seul n'est peut-être pas un indicateur suffisant pour évaluer la situation des diplômés sur le marché du travail. La prise en considération d'autres facteurs et une analyse plus complète seraient nécessaires. En effet, dans le cas de la maîtrise et du baccalauréat, les diplômés qui ont des difficultés sur le marché du travail peuvent s'écarter de l'activité en se « réfugiant » dans la poursuite d'études supérieures (se retirer de la population active). Les sortants avec un doctorat ont, de leur côté, achevé les trois cycles d'études universitaires, ils sont d'un âge « relativement plus avancé » et peuvent être, dans la majorité des cas, aux prises avec un fardeau élevé de dettes liées aux études. Ils ne peuvent donc pas se permettre de prolonger indéfiniment leur séjour à l'université. En effet, alors qu'à peine moins de 6 % des nouveaux docteurs fréquentaient un établissement scolaire à temps plein en 2002, les bacheliers et les diplômés de maîtrise étaient, quant à eux, près de 14 % à le faire.

Quand on considère le taux d'emploi, qui mesure le rapport des diplômés en emploi sur l'ensemble des sortants, l'avantage revient, dans ce cas, aux gradués du doctorat, aussi bien pour l'emploi total que pour l'emploi à temps plein. Ainsi, alors que 86,4 % des nouveaux docteurs étaient en emploi et 79,7 % en emploi à temps plein, le taux d'emploi des diplômés de maîtrise était de 82,5 % (72,8 % pour l'emploi à temps plein) alors que celui des bacheliers était de 81 % pour l'emploi total et de 71,8 % pour l'emploi à temps plein.

Les taux d'emploi et d'emploi à temps plein sont plus élevés pour le doctorat, alors que le taux de chômage est plus bas pour la maîtrise

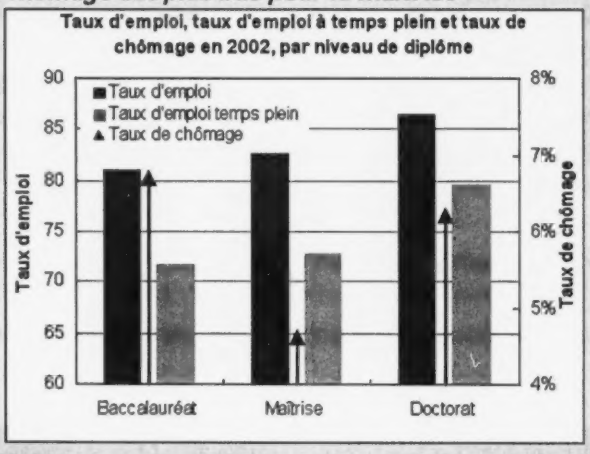

En plus d'être relativement plus nombreux à décrocher un emploi, les diplômés des cycles supérieurs semblent également avantagés au plan de la qualité des emplois qu'ils occupent. Ainsi, bien qu'elle reste élevée pour l'ensemble des universitaires, la proportion de diplômés exerçant un emploi moins qualifié ou n'ayant pas de lien avec la formation est inversement proportionnelle au grade. Les répondants de niveau doctorat qui ont déclaré être en emploi, estiment dans une proportion de 97,2 % exercer une profession qui fait appel aux connaissances acquises pendant leurs études. Cette proportion tombe à 91,8 % pour la maîtrise et à 87,6 % pour le baccalauréat. Quant à la surqualification, telle que perçue par les répondants, bien que les écarts ne soient pas très significatifs, près de trois diplômés de baccalauréat ou de maîtrise sur dix et un peu plus de deux nouveaux docteurs sur dix se considéraient surqualifiés par rapport à la profession exercée.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus fort est le lien entre l'emploi occupé et la formation

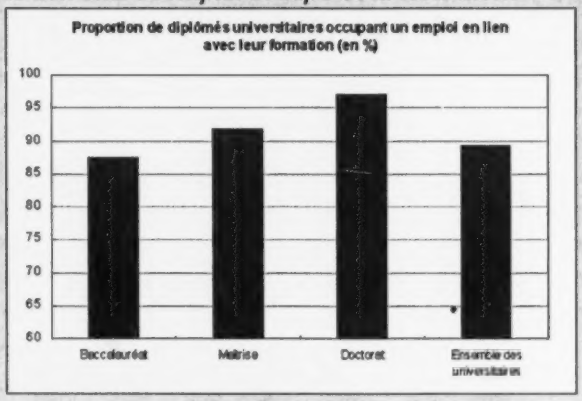

Les diplômés de commerce, gestion et administration sont les plus avantagés sur le marché du travail

En se basant sur les indicateurs que sont le taux d'emploi à temps plein, le taux de chômage et le lien entre l'emploi et la formation, certains

domaines d'études semblent donner lieu à de meilleures conditions d'insertion professionnelle que d'autres. Il s'agit particulièrement du domaine du commerce, de la gestion et de l'administration pour lequel les diplômés obtiennent un taux d'emploi à temps plein de 90,5 %. Les taux étaient également élevés en sciences agricoles et biologiques (84,7 %) et en informatique (82,3 %). À l'opposé, c'est en mathématiques et sciences physiques, dans les beaux-arts et en sciences de l'éducation que les conditions semblent les moins favorables. Les taux d'emploi à temps plein sont respectivement de 53 %, 54,5 % et 60,6 %. Toutefois, là aussi comme pour la comparaison par niveau de diplôme, le portrait peut être différent quand on regarde le taux de chômage. Les sciences de la santé, classées en cinquième position sur onze pour ce qui est du taux d'emploi à temps plein (69,1 %), donnaient lieu à un taux de chômage de loin le plus bas, soit 1,8 %. Le taux moyen est, rappelons-le, de 6,3 %.

Le domaine d'études est également un facteur déterminant de la situation sur le marché du travail

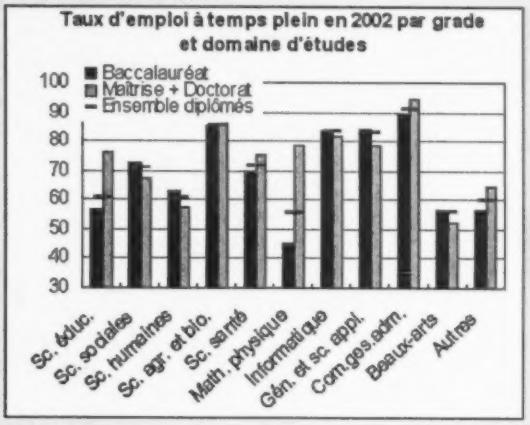

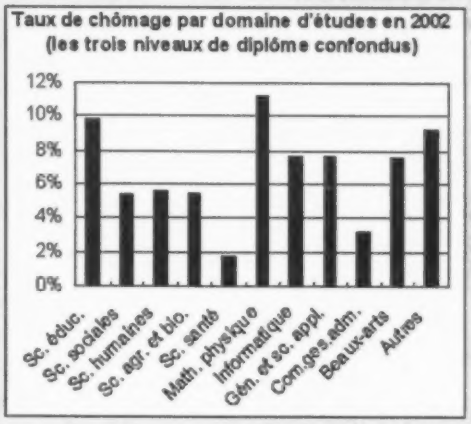

En 2002, les diplômés en génie et sciences appliquées, et particulièrement les informaticiens, avaient décroché plus rapidement leur premier emploi

En ce qui concerne le délai d'accès à l'emploi, les ingénieurs et les diplômés des sciences appliquées, et particulièrement les informaticiens, ont été ceux qui ont passé le moins de temps avant de décrocher leur premier emploi. Cette durée est en moyenne de 3,4 mois pour les sciences appliquées et génie et seulement de 2,8 mois pour les informaticiens. De leur côté, les diplômés des beaux-arts, des sciences sociales ainsi que ceux des sciences humaines sont ceux qui ont mis le plus de temps à trouver un premier emploi à temps plein. Ils ont passé respectivement 6 mois, 6,5 mois et 7,9 mois en chômage, en moyenne. La durée moyenne d'insertion dans un emploi à temps plein pour l'ensemble des diplômés est de 4,4 mois.

En 2002, les informaticiens ont mis moins de temps à trouver un emploi à temps plein, alors que les diplômés des sciences humaines ont connu la période sans emploi la plus longue

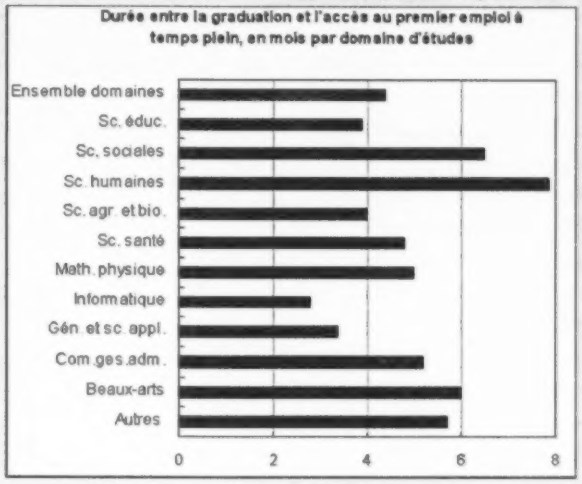

Neuf diplômés sur dix déclarent occuper un emploi en rapport avec la formation reçue

Pour l'ensemble des diplômés en emploi, une proportion de 89,3 % jugeait que l'emploi occupé était lié à la formation suivie. Dans le cas de certains domaines tels que celui du commerce, de la gestion et de l'administration, tout comme celui du génie et des sciences appliquées, ainsi que les sciences de la santé, ce sont plus de neuf diplômés sur dix qui considèrent que leur emploi est lié à leurs études. Par contre, dans les domaines des beaux-arts et des sciences sociales, moins de huit diplômés sur dix estiment qu'il existe un lien entre leurs études et leur emploi.

À l'exception des beaux-arts et des sciences sociales, l'ensemble des autres diplômés considèrent que leur emploi est en lien avec leur formation

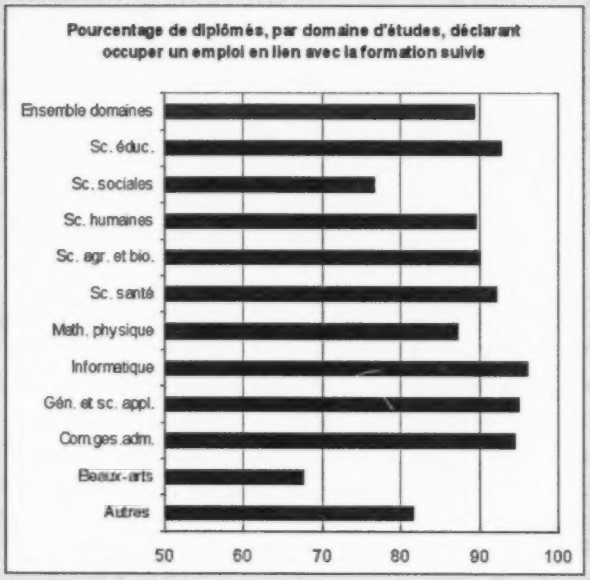

Le revenu est lié au grade, mais aussi au domaine d'études

Parmi les autres facteurs permettant d'évaluer l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés, le revenu d'emploi constitue un indicateur à considérer. À ce titre, et en toute logique, les diplômés du doctorat entament leur carrière avec un net avantage par rapport aux diplômés des autres cycles. Avec un revenu[iv] annuel médian de 55 000 $, les nouveaux docteurs gagnent 8 000 $ de plus que les diplômés de maîtrise et 15 000 $ de plus que les bacheliers. Comme pour les autres indicateurs, l'enquête montre également l'existence d'un lien entre le revenu et le domaine d'études. En fait, ce lien s'explique par l'emploi que peut occuper un diplômé à la fin de sa formation (profession, secteur). À cet égard, les formations telles que le génie et les sciences appliquées, avec un revenu médian autour de 48 000 $ présentent un avantage par rapport à l'ensemble des autres domaines d'études. Cet écart est encore plus remarquable quand on compare ces formations avec les sciences de l'éducation ou les sciences sociales (35 000 $) ou encore avec les beaux-arts (24 000 $). Cette différence par domaine n'est pas sans influence sur le revenu par sexe. En effet, relativement moins présentes dans les domaines techniques donnant lieu à des revenus plus avantageux, les femmes se retrouvent dans des emplois généralement moins bien payés. Leur revenu médian était de 39 000 $, soit 6 000 $ de moins que celui des hommes.

Les diplômés de génie et sciences appliquées, dont les informaticiens, avaient les revenus d'emploi les plus élevés en 2002

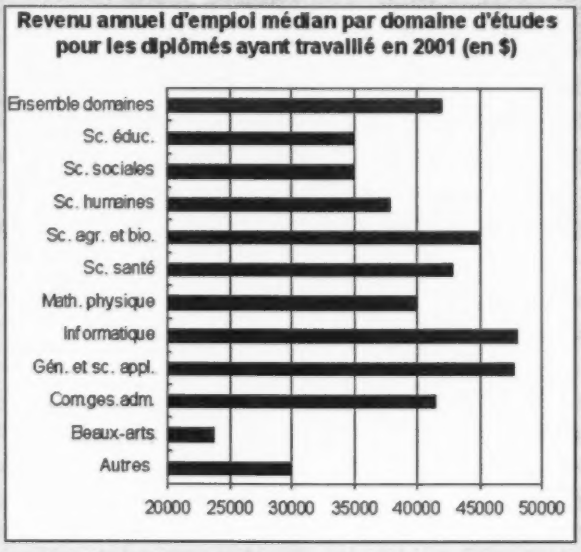

L'émigration aux États-Unis : très peu de diplômés ont choisi cette voie

Comme cela a été noté au début de l'article, très peu de diplômés avaient quitté le Canada pour s'établir aux États-Unis. Ils n'étaient que 2,6 % dans ce cas, en 2002. C'est parmi les diplômés de doctorat qu'on retrouve la proportion la plus forte de personnes ayant émigré. Ils sont 6,3 % contre 2,8 % pour la maîtrise et seulement 2 % pour le baccalauréat. Les diplômés de génie et sciences appliquées ainsi que ceux des sciences de la santé constituaient plus de la moitié des départs. Par ailleurs, 95 % des diplômés ayant élu domicile aux États-Unis sont d'origine canadienne, alors qu'un peu plus de la moitié (52 %) sont de sexe masculin.

À la question relative aux raisons de départ, pour plus de la moitié il s'agit des possibilités de s'insérer dans des emplois mieux rémunérés, alors que pour un tiers, la poursuite des études constitue le motif principal. Notons également que plus de neuf diplômés sur dix parmi ceux qui ont quitté pour des raisons d'emploi, avaient un lien avec un employeur avant leur départ.

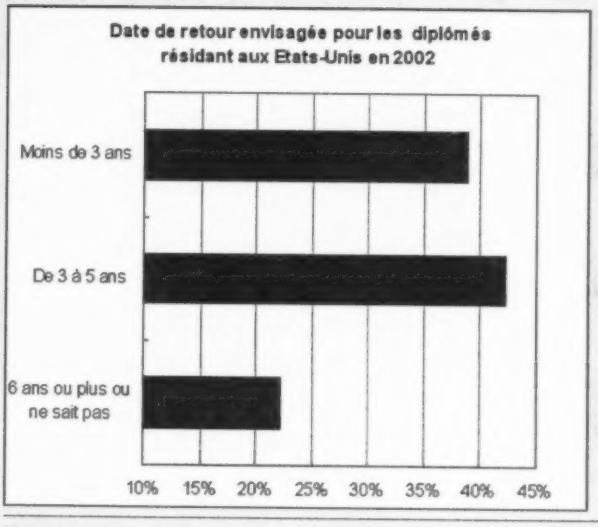

Deux exilés sur trois envisagent de revenir au Canada

En ce qui concerne les perspectives par rapport à leur statut d'immigrant aux États-Unis, deux diplômés sur trois envisageaient revenir au Canada. Parmi ces derniers, la majorité prévoyait retourner au pays dans une fourchette de trois à cinq ans, alors qu'un peu plus d'un dixième envisage de revenir dans moins d'un an.

Conclusion

L'analyse de la situation sur le marché du travail deux ans après l'obtention du diplôme universitaire montre l'effet que peuvent avoir certaines variables liées à la formation, tel que le diplôme ou le domaine d'études. Les diplômes les plus élevés ainsi que certains domaines tel le génie et sciences appliquées, dont l'informatique, donnent lieu aux meilleures conditions sur le marché du travail. Les diplômés les plus gradés obtiennent également les revenus les plus élevés et sont relativement plus enclins à émigrer aux États-Unis. L'analyse montre également des comportements différents selon le sexe. Les femmes se retrouvant plus dans des emplois à temps partiel et mettent plus de temps à s'insérer dans des emplois à temps plein.

Il demeure toutefois que cette analyse présente des résultats assez généraux et ne donne qu'une image sur une période relativement courte (deux ans). Il est donc important d'exploiter plus à fond les données de l'enquête, mais aussi de valider ces résultats sur une période plus longue à travers les résultats de l'enquête de suivi[v] sur cinq ans auprès des mêmes diplômés.

Notes

[i] Jean-François Landry, étudiant en économie à l'Université de Sherbrooke, a effectué son stage au CETECH à l'automne 2005.

[ii] La proportion de diplômés en recherche d'emploi est à ne pas confondre avec le taux de chômage, car elle mesure la part des personnes qui cherchent un emploi sur l'ensemble des diplômés et non sur les personnes actives.

[iii] CETECH : Les travailleurs hautement qualifiés au Québec – Portrait dynamique du marché du travail; 2004; pp. 112 à 137.

[iv] Le revenu annuel est calculé pour l'ensemble des personnes qui avaient un emploi à temps plein et qui ont travaillé durant toute l'année 2001.

[v] L'enquête de suivi est réalisée après cinq ans auprès de tous les diplômés ayant été enquêtés dans le cadre de l'END précédente.

Quel est l'avenir des industries du textile et du vêtement au Québec?

Par Louis-Philippe Tessier-Parent, économiste

Depuis plusieurs années déjà, le sort réservé aux industries québécoises du textile et du vêtement attire l'attention, notamment en raison des nombreuses fermetures d'usine et des pertes d'emploi s'y rattachant, et ce, au profit de pays émergents comme la Chine. Afin de tirer des leçons de l'évolution défavorable de ces industries, ces dernières doivent être précisément définies et les forces économiques en présence correctement cernées. Pour ce faire, nous proposons de distinguer ces deux secteurs, de dresser un portrait de la main-d'œuvre qui y travaille et de présenter l'évolution de leurs effectifs depuis 1987. Nous verrons que la production a connu une évolution moins dramatique que celle de l'emploi en raison des gains de productivité importants. En contact avec une compétition internationale accrue, elle a tout de même reculé lorsque les exportations se sont repliées et que les importations sont venues concurrencer les entreprises québécoises sur leur propre terrain. C'est sur ces tendances de la production, de la productivité, des exportations et des importations que reposent les plus récentes perspectives d'emploi de ces deux secteurs. Nous constaterons que même si les perspectives d'emploi demeurent limitées, elles ne sont pas aussi sombres que les médias se plaisent à les présenter.

L'industrie du textile et l'industrie du vêtement : deux secteurs distincts

Telle que définie par Statistique Canada, l'industrie du textile regroupe d'une part les usines de filés, de tissus et de finissage de textiles, et d'autre part celle des produits textiles, qui englobe les usines de transformation des textiles en articles de maison, en revêtement de sols et en produits à usage industriel. De son côté, l'industrie du vêtement regroupe les usines de tricotage et de fabrication de vêtements et d'accessoires vestimentaires. Pour des fins d'analyse, l'industrie des produits en cuir y a été amalgamée. Elle rassemble les usines de tannage et de fabrication de chaussures et d'autres produits en cuir. En 2005, plus de 90 % des emplois de ce secteur hybride se trouvaient dans l'industrie du vêtement tandis qu'un peu moins de 10 % étaient dans l'industrie des produits en cuir.

Deux industries distinctes, une même main-d'œuvre?

La main-d'œuvre des industries du textile et du vêtement présente plusieurs similitudes. La main-d'œuvre de ces secteurs est faiblement scolarisée : plus de la moitié des travailleurs ont au plus un diplôme d'études secondaires. Aussi, les employés de production dominent ces deux secteurs et il n'y a presque pas de travailleurs autonomes. Enfin, la main-d'œuvre est plus âgée que la moyenne des autres secteurs d'activité du Québec. En guise d'illustration, près de la moitié des travailleurs de l'industrie du textile avait plus de 45 ans en 2005, contre 37 % pour l'ensemble des secteurs.

Les deux secteurs se caractérisent par le fait qu'environ un emploi canadien sur deux se trouvait en sol québécois. C'est dans la région de Montréal que sont concentrées les entreprises québécoises de ces secteurs, et elles sont généralement de petites ou de moyennes tailles. Ces deux dernières caractéristiques sont particulièrement prononcées dans l'industrie du vêtement. Ce secteur se distingue également de l'ensemble des secteurs manufacturiers, dont l'industrie du textile, par le fait que les femmes y sont majoritaires. De plus, ce secteur se démarque par une proportion importante de sa main-d'œuvre issue de minorités ethniques.

Dans les deux secteurs, l'emploi a fortement reculé, particulièrement ces dernières années

Depuis plusieurs années déjà, l'emploi des industries du textile et du vêtement connaît des difficultés. Le graphique 1 montre que depuis 1987, ces secteurs ont connu une baisse presque continuelle de l'emploi. Dans le cas du textile, l'emploi du secteur a reculé de 18 % durant les 11 années comprises entre 1987 et 1998, pour ensuite enregistrer une perte encore plus rapide lors des trois années suivantes avec une chute de près de 30 %. Depuis 2001, à l'instar de la fabrication en général, l'emploi du secteur du textile est demeuré plutôt stable, pour atteindre 20 000 emplois en 2005.

Graphique 1
Nombre d'employés des industries du textile et du vêtement au Québec

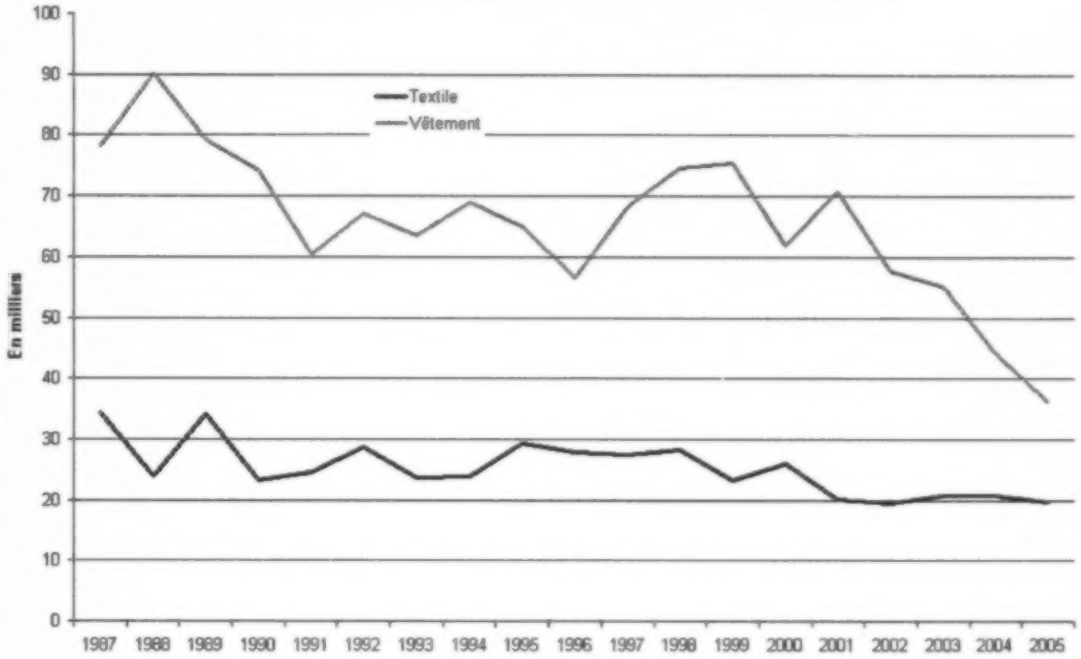

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Du côté de l'industrie du vêtement, l'accélération de la décroissance a été encore plus marquée : alors que l'emploi a diminué de 3 % entre 1987 et 1999, il se repliait de plus de 50 % au cours des six années suivantes. Ainsi, cette industrie ne comptait que 36 000 emplois en 2005, ce qui est très loin du sommet de 90 000 emplois atteint en 1988. C'est le recul le plus important de tous les secteurs d'activité du Québec. Sur la même période, ce secteur est passé de la première à la huitième place en ce qui concerne le volume d'emplois manufacturiers, loin derrière la fabrication d'aliments et de boissons, en tête avec 75 000 emplois.

L'évolution de l'emploi de ces secteurs est contraire à la tendance observée pour les autres secteurs d'activité du Québec, de telle sorte qu'entre 1987 et 2005, la part de l'emploi des industries du textile

et du vêtement par rapport à l'ensemble de l'emploi manufacturier a diminué de moitié, passant de 6 % à 3 % pour l'industrie du textile, et de 14 % à 6 % pour l'industrie du vêtement.

Ces reculs de l'emploi ont été plus intenses au Québec qu'ailleurs au Canada. Ainsi, sur la même période comprise entre 1987 et 2004, la part québécoise de la main-d'œuvre du textile a baissé de 57 % à 53 %, tandis que la part de celle du vêtement reculait de 56 % à 47 %.

Dans les deux secteurs, la production a aussi fortement reculé depuis 2000

Les récentes pertes d'emploi dans les industries du textile et du vêtement sont le résultat de la baisse récente de la production de ces secteurs. Contrairement à l'emploi, ces chutes récentes de la production expriment de véritables changements de tendance. Entre 2000 et 2004, la production du secteur du textile a diminué de près de 30 % au Québec, alors qu'elle avait progressé de presque autant durant les huit années précédant cette chute. En 2004, la production du secteur a glissé sous la barre du milliard pour la première fois depuis le début des années 1980. Par ailleurs, cette chute récente de la production étant plus importante que le léger recul observé durant la même période pour l'ensemble des industries manufacturières, le secteur du textile a glissé au dernier rang alors qu'il devançait six autres industries manufacturières à ce chapitre 18 ans plus tôt.

Graphique 2
Production (PIB) des secteurs du textile et du vêtement
en dollars canadiens

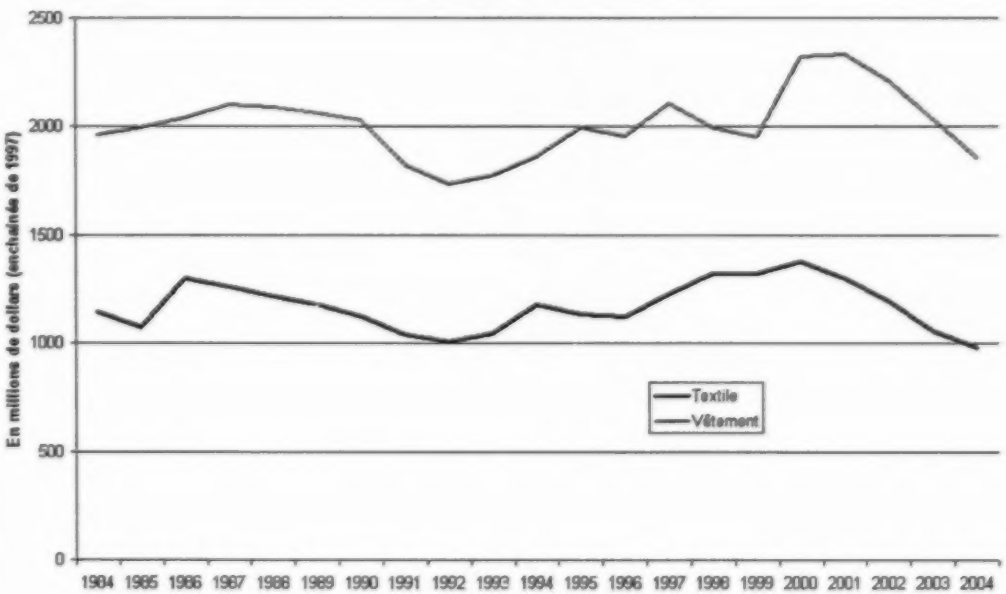

Source: Institut de la statistique du Québec.

Dans ce contexte, cette industrie contribue moins au produit intérieur brut (PIB) du Québec : la part de la production du secteur dans la production manufacturière totale s'est repliée de 25 % depuis 2000, passant de 2,9 % à 2,1 %. Et puisque la production manufacturière dans son ensemble a elle-même perdu du terrain, la part de la production du secteur du textile dans le PIB québécois a reculé de plus du tiers, glissant de 0,68 % à 0,44 %. Comme pour l'emploi, la chute de la production a été plus marquée au Québec qu'ailleurs au Canada, de telle sorte que la part de la production textile québécoise dans celle du Canada est passée de 56 % à 45 %.

Du côté de l'industrie du vêtement, la production a reculé de 20 % entre 2001 et 2004, après avoir progressé de 35 % entre 1992 et 2000. Sa part dans le secteur manufacturier a baissé d'autant pour atteindre 4,0 %, tandis que sa part dans le PIB québécois a diminué de plus de 25 %, à 0,8 %. Cette chute récente de la production relègue le secteur du vêtement du 4e rang des plus grands producteurs manufacturiers en 1984 au 11e rang 20 ans plus tard. Il faut retourner au début des années 1990 pour voir un niveau de production inférieur à celui observé en 2004, soit 1,86 milliard. Contrairement à l'industrie du textile, la chute de la production du secteur du vêtement s'est déroulée au même rythme au Québec et ailleurs au Canada, de telle sorte que la part québécoise de la production vestimentaire canadienne s'est maintenue entre 55 % et 60 % au cours des années 1997 à 2004.

Malgré le recul de la production, ces secteurs ont augmenté leur productivité

Les secteurs du textile et du vêtement sont des industries affichant une forte concentration de main-d'œuvre. En effet, comme vu précédemment, la main-d'oeuvre du secteur du textile représentait près de 3 % de l'emploi manufacturier du Québec en 2004, tandis que la production équivalait à environ 2 % de la production manufacturière totale de la même année. Le phénomène est encore plus important pour l'industrie du vêtement : sa main-d'oeuvre représentait près de 7 % de l'emploi manufacturier tandis que la valeur de sa production équivalait à moins de 4 % de la production totale des industries manufacturières.

Graphique 3
Évolution de la productivité par travailleur des industries du textile et du vêtement

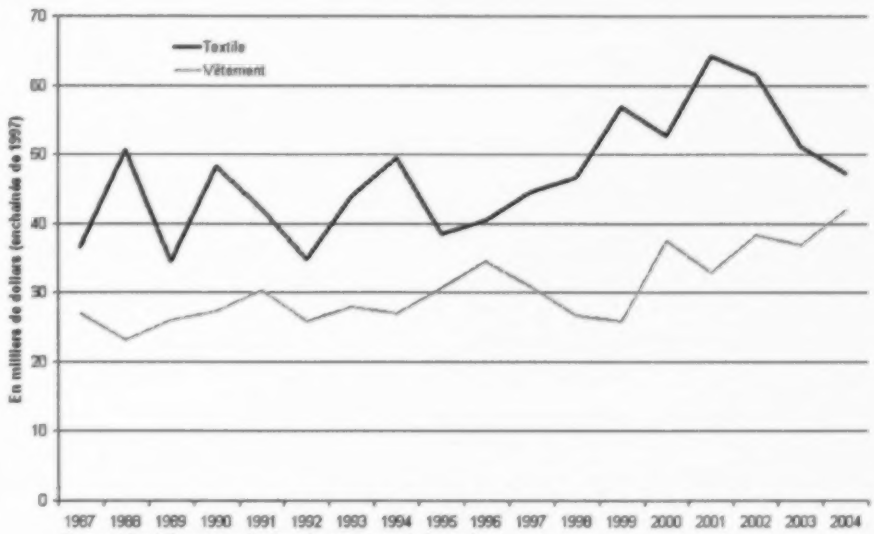

Sources: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; Institut de la statistique du Québec, *PIB par industrie*.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner que l'emploi ait reculé davantage que la production. Les entreprises québécoises ont délaissé la fabrication à faible valeur ajoutée pour se tourner vers de nouvelles activités plus productives, moins intensives en capital humain. Ce faisant, elles sont devenues plus productives : elles produisent plus de biens par travailleur, comme en fait foi le graphique 3. Il est à noter que l'industrie la plus intensive en main-d'œuvre, l'industrie du vêtement, est celle qui a fait les gains les plus importants ces dernières années, se rapprochant ainsi de la productivité du secteur du textile, qui elle a reculé depuis 2001.

Faire face à un marché du travail mondial plus compétitif : délocalisation, diminution des exportations et augmentation des importations

Si la production et l'emploi diminuent au Québec et au Canada, il en va tout autrement à l'échelle mondiale. Le commerce mondial de textiles et de vêtements a augmenté de 4,9 % par année en moyenne depuis 1990, pour représenter 5,4 % des échanges mondiaux de marchandises[1] en 2003. Favorisée par l'élimination graduelle des freins au libre-échange, cette croissance du commerce mondial est le résultat d'un déplacement de certaines activités de fabrication, notamment les productions de masse, des pays développés vers certains pays où la main-d'œuvre est abondante et faiblement rémunérée.

Le Canada n'est pas le seul pays à perdre du poids dans la production mondiale, comme en fait foi la part des exportations des principaux pays producteurs de vêtements et de textile en 2003, révélée par le tableau 1. Plusieurs pays ont vu leurs exportations décroître plus intensément, et ce, depuis plus longtemps que le Canada. Par exemple, l'Union européenne a subi un dur coup, sa part des exportations mondiales de vêtements ayant reculé de 11 points de pourcentage entre 1990 et 2003. Les tigres asiatiques[2] ont vu leur part combinée chuter davantage, passant de 20 % à 6 %. Sans surprise, la Chine est la grande gagnante. Sa part a plus que doublé, passant de 9 % à 23 % au cours de la même période.

Tableau 1 Part des exportations mondiales de textiles et de vêtements (en pourcentage)

	Vêtements		Textile	
	1990	2003	1990	2003
Union européenne	37,7	26,5	48,7	34,8
Chine	8,9	23,0	6,9	15,9
Turquie	3,1	4,4	1,4	3,1
Hong Kong	8,6	3,6	2,1	0,4
Mexique	0,5	3,2	0,7	1,2
Inde	2,3	2,9	2,1	3,8
États-Unis	2,4	2,5	4,8	6,4
Corée du Sud	7,3	1,6	5,8	6,0
Taiwan	3,7	0,9	5,9	5,5
Canada	0,3	0,9	0,7	1,3

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC).

La production du textile aussi se déplace. Toutefois, puisque ce type de production requiert davantage de capital physique et financier, son déplacement a été moins prononcé que pour le vêtement. En effet, plus de la moitié des exportations mondiales de textiles proviennent toujours de pays développés. Néanmoins, la part de la Chine a plus que doublé, pour s'élever à 16 %, tandis que la part de l'Union européenne, malgré qu'elle demeure élevée à 35 %, a perdu quatorze points de pourcentage entre 1990 et 2003.

Le tableau 1 montre que la part des exportations canadiennes dans les exportations mondiales a progressé entre 1990 et 2003 : elle a triplé dans le cas du vêtement, et presque doublé dans le cas du textile. La performance québécoise n'est pas étrangère à la performance canadienne : les exportations québécoises de textiles ont triplé sur la même période tandis que les exportations de vêtements quadruplaient. Ce résultat positif est cependant assombri par l'évolution récente des exportations tel qu'exprimé par le graphique 4. Dans les deux cas, les exportations québécoises ont reculé ces dernières années.

Graphique 4
Évolution des exportations québécoises des industries du textile et du vêtement

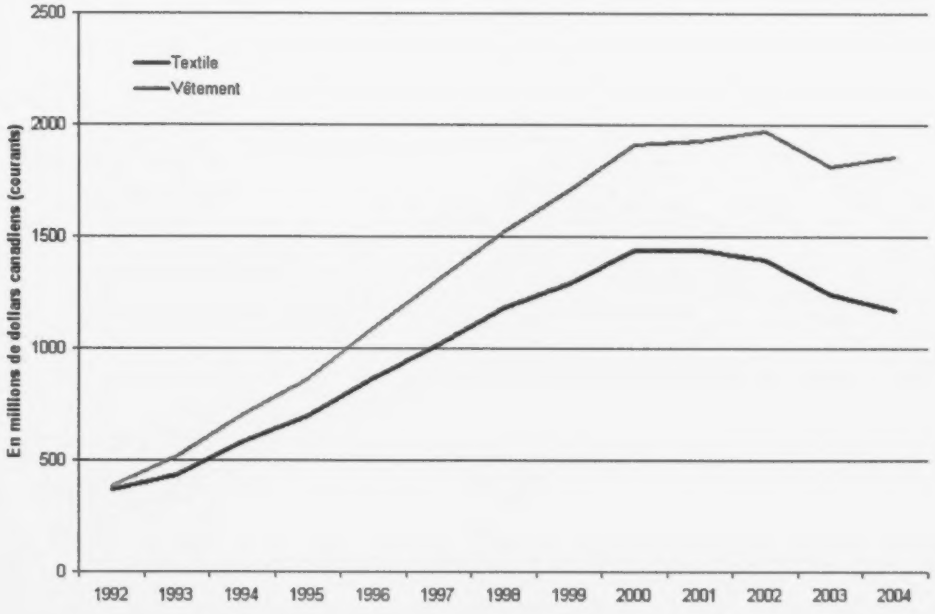

Source: Industrie Canada.

La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange (ALE) entre les États-Unis et le Canada en 1989 a grandement contribué à la restructuration majeure effectuée par les entreprises québécoises au début des années 1990. Ce nouvel environnement commercial a incité les entreprises québécoises à augmenter leur productivité de façon substantielle et à faire des exportations leur fer de lance. Les exportations étaient d'autant plus aisées que l'Accord diminuait les contraintes à l'exportation uniquement pour les exportateurs canadiens. Malgré l'adhésion du Mexique à la zone de libre-échange en 1994 (Accord de libre-échange nord-américain [ALENA]), le secteur du textile a connu une période d'expansion qui s'est soldée par une hausse de plus du tiers de la production entre 1992 et 2000, tandis que les exportations de textile quadruplaient durant la même période. Par la suite, la fin de l'Accord multifibre a anéanti le privilège canadien sur le marché américain de telle sorte que le niveau des exportations de 2004 était 20 % inférieur au sommet de 2000.

Le contexte commercial international a aussi eu un impact important et continu sur l'évolution de la production et des exportations du secteur du vêtement. Principalement grâce à l'ALENA, la libéralisation des échanges a permis dans un premier temps d'agrandir le marché du vêtement. La valeur des exportations a alors été multipliée par cinq entre 1992 et 2002. Depuis, la concurrence mondiale étant de plus en plus manifeste, la production a reculé de près de 20 % et les exportations ont diminué de 3 %. Néanmoins, puisque les exportations ont baissé plus modérément que la production, la part de la production des entreprises canadiennes dédiée à l'étranger a progressé, rendant ces entreprises davantage dépendantes des marchés extérieurs.

L'ouverture grandissante du marché canadien et québécois a permis un influx massif d'importations, spécialement dans le secteur du vêtement. Ce dernier a vu les détaillants québécois s'approvisionner plus facilement et davantage auprès des fournisseurs étrangers, de telle sorte que les importations de vêtements ont presque triplé entre 1992 et 2004, pour atteindre 2,4 milliards.

Accord multifibre

Cet accord multilatéral, signé en 1974 sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), permettait aux pays importateurs d'imposer des quotas à certains pays exportateurs, dont la Chine, afin de limiter l'accès des produits étrangers sur leur territoire. En 1995, lors de la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) a été conclu afin d'éliminer graduellement ces quotas jusqu'à leur éradication complète en janvier 2005.

Par ailleurs, indépendamment de l'ATV, le Canada a éliminé le 1er janvier 2003 les droits et les quotas sur les importations de vêtement et de textile fabriqués dans 48 pays en développement.

L'accession de la Chine à l'OMC en décembre 2001 lui a permis de bénéficier de l'élimination progressive des quotas. Cependant, son entrée s'est accompagnée de certaines conditions, notamment la possibilité pour les pays membres d'introduire des mesures de sauvegarde, sous forme par exemple d'un retour des quotas, pour une période de trois ans suivant la fin de l'ATV, si une hausse des importations provenant de la Chine menace certains segments de l'industrie locale.

Ce qui fut fait : en automne 2005, les États-Unis, à l'instar de l'Europe, ont réintroduit des quotas sur les importations de certains produits chinois, en accord avec la Chine. Les États-Unis étant la destination de la majorité des exportations québécoises, ces mesures de sauvegarde devraient ralentir momentanément et partiellement le recul des exportations québécoises.

Perspectives défavorables pour l'emploi des industries du textile et du vêtement

Emploi-Québec prévoit que les industries du textile et du vêtement feront partie des rares secteurs qui verront leur main-d'œuvre reculer d'ici 2010, et ils seront ceux pour qui la perte attendue sera la plus importante. L'industrie textile occupera environ 17 000 travailleurs en 2010, soit 3 000 de moins que le niveau observé en 2005, tandis que l'emploi du secteur du vêtement diminuera davantage, soit d'environ 7 000, pour atteindre 29 000 en 2010.

Graphique 5
Évolution des importations québécoises des industries du textile et du vêtement

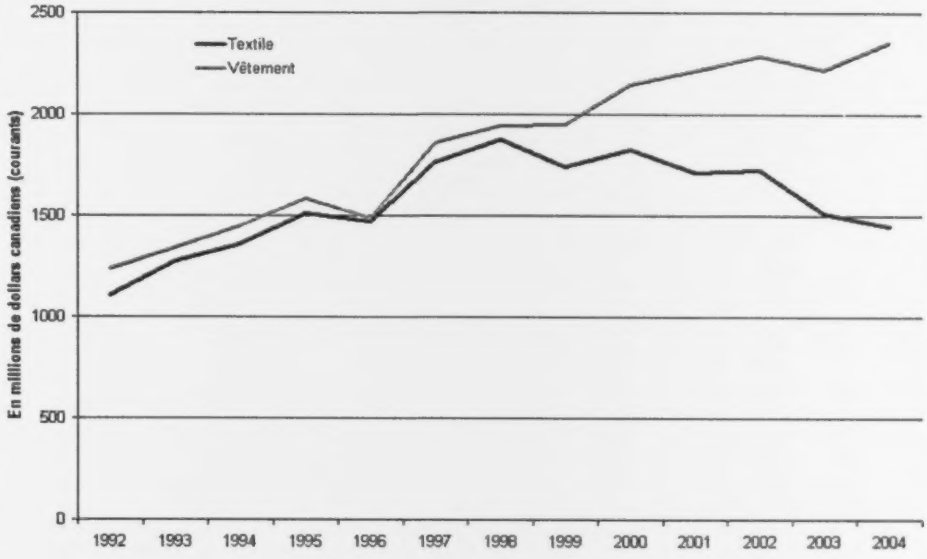

Source: Industrie Canada.

Graphique 6
Emploi dans l'industrie du textile, de 1987 à 2010

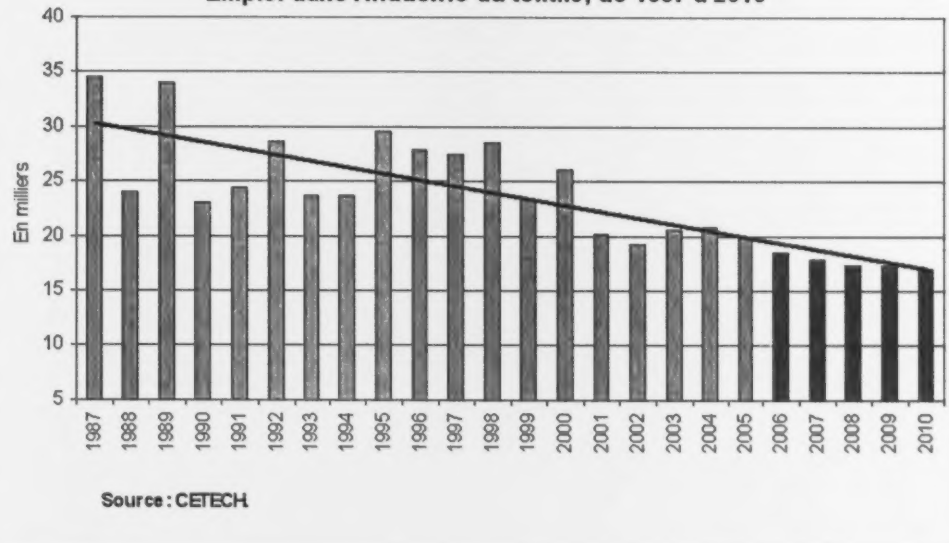

Source : CETECH

Graphique 7
Emploi dans l'industrie du vêtement, de 1987 à 2010

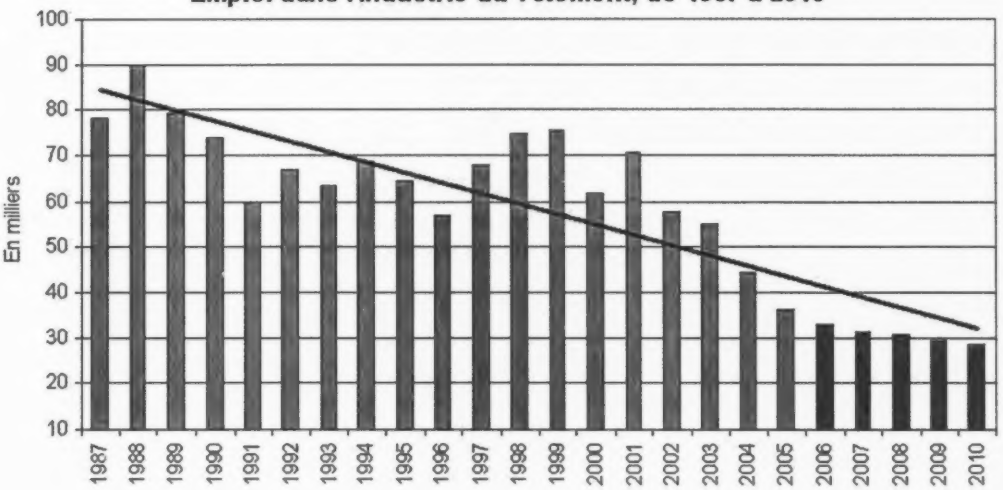

Source : CETECH

Ces perspectives s'expliquent par le fait que les tendances récentes de la production, de la productivité et des échanges commerciaux devraient se poursuivre lors des cinq prochaines années. La production québécoise, en particulier celle de masse, continuera de reculer. Et puisque le Québec s'est historiquement spécialisé dans ce type de production, le changement attendu risque d'être plus complexe au Québec qu'ailleurs au Canada et plus coûteux en pertes d'emploi. Inévitablement, cela devrait soutenir la croissance de la productivité, généralement considérée comme un frein à la création d'emplois.

Les exportations aussi seront menacées, notamment celles destinées aux États-Unis. Surtout que les impacts de la fin de l'Accord sur les textiles et les vêtements de l'OMC en janvier 2005 exacerberont cette tendance. La fin de plusieurs mesures protectionnistes favorisera aussi les importations, qui continueront de croître et de prendre la place précédemment occupée par la production québécoise, limitant ainsi la création d'emplois au Québec. Autre facteur aggravant, l'appréciation du dollar canadien accélérera à la fois la hausse des importations et le recul des exportations. Par ailleurs, l'industrie du vêtement fera face à une difficulté supplémentaire, soit la présence de très grands détaillants (Wal-Mart, par exemple) qui exercent une pression considérable sur les prix, favorisant la délocalisation et les fermetures d'entreprises.

Mais tout n'est pas noir!

Pour l'industrie du textile, les perspectives sont meilleures dans les textiles dits techniques, demandant aux entreprises beaucoup de recherche et de développement et des installations à la fine pointe de la technologie : artères et cœurs artificiels, coussins gonflables, parachutes, tissus protégeant contre le feu, le froid, les balles, les microbes, les virus, etc.

Une production plus complexe requerra des travailleurs plus qualifiés. Ce rehaussement du niveau de compétences se fait encore attendre, mais la nature des emplois change. Présentement, l'industrie québécoise du textile compte environ 70 % d'employés à la production, contre 80 % à la fin des années 1980.

Pour l'industrie du vêtement, c'est dans les produits de niche, à haute valeur ajoutée, que les entreprises québécoises tireront leur épingle du jeu. La confection de collections haut de gamme, vendues dans les boutiques de Montréal ou de New York, en est un exemple. Par ailleurs, la connaissance du marché local et la proximité du marché américain permettent aux entreprises du Québec de distinguer rapidement une mode émergente et d'y répondre plus rapidement que les concurrents plus éloignés. En effet, les grands détaillants veulent minimiser les risques de pertes et de coût de gestion élevés dans un contexte de prolifération et de réduction du cycle de vie de certains types de vêtements. Ils cherchent donc des fabricants aux délais de réponse courts et prévisibles qui peuvent produire de petits lots à une fréquence élevée. Ce mode de production en est un à flux tendu (aussi appelé juste-à-temps) et constitue le principal débouché de l'industrie du vêtement. Toutefois, répondre aux besoins lorsqu'ils se présentent nécessite de s'appuyer sur un réseau basé sur des technologies d'information qui évoluent rapidement.

À l'instar de l'industrie du textile, la main-d'oeuvre de l'industrie du vêtement est plus âgée que la moyenne, ce qui signifie que malgré le déclin de l'emploi, des travailleurs plus jeunes trouveront tout de même un emploi puisqu'une partie des postes libérés par les nombreux départs à la retraite devront être comblés.

Les grands gagnants : les consommateurs québécois

Si les entreprises et leurs employés subissent les contrecoups d'un marché mondial plus compétitif, les consommateurs eux voient leur situation s'améliorer. C'est le cas des consommateurs de produits vestimentaires puisque le prix relatif des vêtements diminue depuis plusieurs années. En effet, le prix des vêtements est demeuré relativement stable entre 1992 et 2002 pour diminuer par la suite, alors que le prix des autres biens et des services a augmenté en moyenne de 1,9 % depuis 1995. Le pouvoir d'achat des consommateurs s'en trouve ainsi augmenté. L'effet de cette hausse du pouvoir d'achat se répercute positivement sur la production et l'emploi de tous les secteurs de l'économie.

Puisque ce gain économique profite à tous, tous doivent, par l'entremise des institutions publiques, contribuer à la reconversion des milliers de travailleurs et travailleuses qui ont perdu ou perdront leur emploi. D'autant plus que ces derniers sont moins scolarisés, moins rémunérés et plus âgés que la moyenne, ainsi que fortement composés de minorités ethniques dans le cas des employés du vêtement. Autrement dit, puisqu'il est impossible de changer les tendances observées sur le marché du travail des secteurs du textile et du vêtement, il est souhaitable et nécessaire de faciliter la transition des travailleuses et travailleurs touchés par les difficultés observées dans ces secteurs.

Notes

[1] Source : Organisation mondiale du commerce.

[2] Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan et Singapour. La part de ce dernier a diminué de 0,9 % à 0,2 % entre 1990 et 2003.

Les nouvelles du CETECH

Côté jardin : le CETECH en mouvement

Le CETECH visite les Salons

Fidèle à ses habitudes, le CETECH continue de faire acte de présence dans certains événements de type « carrière et profession », de façon à mieux prendre le pouls du marché du travail dans certains secteurs d'activité ou domaines professionnels. L'équipe du CETECH s'est rendue, entre autres, au *Salon des carrières en technologie de Montréal* (les 20 et 21 septembre 2005, et les 29 et 30 mars 2006) et au *Salon Emploi-Formation* (les 21 et 22 mars 2006). Elle y a discuté avec des employeurs et des chercheurs d'emploi. Les comptes-rendus de ces visites sont disponibles sur le site Internet du CETECH.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Francais/Activites.asp

Présentation lors du colloque de l'Association Dialogue collèges/universités

Le 15 septembre 2005, André Grenier, économiste du CETECH, a prononcé une conférence sur « La retraite prochaine des baby-boomers : enjeux pour le marché du travail québécois ». Cette présentation résume les transformations qui ont marqué le marché du travail depuis quelques décennies et trace les enjeux auxquels il fera face dans les prochaines années, dans le contexte du vieillissement de la population.

Présentations dans le cadre des journées des utilisateurs de REPÈRES

Le 3 octobre 2005 à Québec et le 27 octobre 2005 à Montréal, André Grenier a prononcé une allocution ayant pour titre : « Des milliers de postes à combler dans toutes les régions du Québec. Dans quels domaines? Quelles qualifications sont requises? ». On y présente, notamment, les professions offrant les perspectives d'emploi les plus favorables par domaine de compétences.

Participation à la Conférence fédérale-provinciale du Système de projection des professions au Canada

Les 27 et 28 février 2006 se tenait à Edmonton la conférence fédérale-provinciale annuelle du Système de projection des professions au Canada (SPPC). Cette conférence regroupait des représentants de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), de Services Canada, des représentants des différentes provinces ainsi que des conférenciers invités. André Grenier et Richard Legris, du CETECH, étaient les représentants du Québec. Les grands dossiers abordés sont les perspectives d'emploi par industries et par professions, les enjeux particuliers pour certaines industries et professions ainsi que les développements méthodologiques des instruments d'estimation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre. André Grenier a été sollicité pour commenter un document méthodologique produit par RHDCC portant sur la prévision de besoins de main-d'œuvre liés à la retraite.

Présentation à l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire – NEADS

Le 18 mars 2006, dans le cadre du *Forum sur les stratégies de recherche d'emploi,* Richard Legris, économiste du CETECH, a présenté à ces étudiants un portrait de l'état général du marché du travail et des perspectives d'emploi par profession. Dans les deux cas, un accent spécial a été mis sur les constats touchant les diplômés du postsecondaire.

Allocution lors de l'événement *Les Grands Forums de l'Aérospatiale*

Le 22 mars 2006, lors de cet événement organisé par le Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre de l'aéronautique (CAMAQ), le directeur du CETECH, Normand Roy, a livré une présentation sur la transition démographique et le marché du travail. Il y est question, entre autres, des défis et des enjeux

de main-d'oeuvre dans un contexte de resserrement du marché du travail.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Documents/Transition_d%E9mographique_et_marche_du_travail_220306.pdf

Présentation à la Grande Bibliothèque

Dans le cadre des conférences thématiques offertes par le *Centre emploi-carrière* de la *Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)*, Richard Legris a présenté le 3 mai 2006 un exposé sur le marché du travail au Québec. On y traçait un portrait général du marché du travail québécois, de l'emploi par secteur et des perspectives d'emploi par profession.

Le CETECH au petit écran

En 2005, le CETECH a tenu une chronique sur l'emploi à l'émission *Votre argent* au *Canal Argent*. Les membres du CETECH y ont discuté différents thèmes touchant au marché du travail au Québec. Certaines de ces entrevues sont disponibles sur Internet :

- **Les perspectives d'emploi 2004-2008,** avec Richard Legris

  Partie 1

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20050627-160845&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt

  Partie 2

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20050627-160845&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt=b

- **Le portrait de la situation de l'emploi dans les régions du Québec,** avec Malika Hamzaoui.

  Partie 1

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20050606-160053&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt

  Partie 2

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20050606-160053&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt=b

- **L'emploi et la scolarité,** avec Rabah Arrache.

  Partie 1

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20050926-153701&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt

  Partie 2

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20050926-153701&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt=b

- **La délocalisation des emplois vers l'Inde et la Chine,** avec Normand Roy.

  Partie 1

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20051024-155403&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt

  Partie 2

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20051024-155403&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt=b

- **Le vieillissement de la population et ses effets sur le marché du travail,** avec André Grenier.

  http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20051121-165912&link_archive=/chroniques/mgmondedutravail/&type_archive=MG%20Monde%20du%20travail&alt

Stagiaires au CETECH

Depuis l'été 2005, le CETECH a le plaisir d'accueillir des économistes-stagiaires dans son équipe. Ainsi, au cours de l'été 2005, Stéphanie Tremblay, étudiante à HEC Montréal, a réalisé une revue de littérature ainsi qu'une analyse portant sur les femmes et le marché du travail, et particulièrement sur le phénomène ségrégationnel. Puis, à l'automne 2005, Jean-François Landry, étudiant à l'Université de Sherbrooke, a produit une étude sur les diplômés à partir de données de l'Enquête nationale sur les diplômés (END) de Statistique Canada. Finalement, à l'hiver 2006, Marguerite-Marie Simo, étudiante à l'Université de Sherbrooke, a exploité des données de Statistique Canada relatives au Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) afin

d'analyser la dynamique des entreprises et de l'emploi. Plusieurs de ces travaux seront publiés par le CETECH. Un texte tiré de l'étude de Jean-François Landry fait d'ailleurs l'objet d'un article dans le présent Bulletin.

Nouveautés sur le WEB

Dans le but de mieux servir la clientèle anglophone, le CETECH a entrepris en 2005 d'enrichir son site Web anglais. On y trouve désormais les traductions des documents les plus pertinents produits par le CETECH. À l'image du site français, la bonification du site anglais se fera de façon continue.

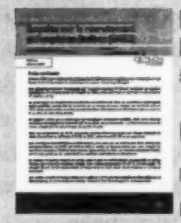

Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ), Volume 5, No 1, automne 2005

Ce numéro traite des derniers résultats de l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ) qui portent sur l'année 2004. Entre autres choses, ces derniers révèlent que l'emploi au Québec dans les secteurs couverts par l'enquête s'est apprécié de 3,4 % entre 2003 et 2004. Les industries de haute technologie (13 %) et les services (4 %) ont contribué de manière significative à la bonne tenue du marché du travail. Cette progression de l'emploi a été accompagnée d'une hausse marquée des vacances totales (30 %). Toutefois, le nombre de postes vacants de quatre mois et plus ne s'est pas apprécié au même rythme que celui constaté pour les vacances totales, alors qu'on note une progression de 10 %. Pour une troisième année consécutive, la principale raison alléguée pour expliquer la présence de postes vacants de longue durée est « le manque de candidats avec l'expérience requise » qui a récolté 36,2 % des mentions.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Documents/ereq%20nov%2005.pdf

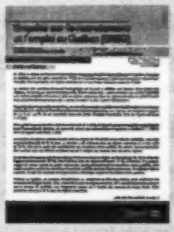

Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ) : Dimension régionale – données de 2004

Cette livraison présente la dimension régionale des données de 2004 de l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ). Ces résultats révèlent notamment que la grande région de Montréal et les régions ressources ont été responsables de la création d'emplois au Québec, avec des hausses respectives de 5,6 % et de 11,4 %. Ces gains d'emplois se sont principalement réalisés dans le secteur des « autres services ». Quant à elles, les régions centrales ont subi un recul de l'emploi de 6,5 %, les pertes se concentrant dans les secteurs « autres fabrications » et « autres services ». Par ailleurs, le nombre de postes vacants a bondi à Montréal et dans les régions centrales, mais il s'est légèrement replié dans les régions ressources. Du côté des vacances de longue durée, ces dernières se sont haussées à Montréal et dans les régions ressources, mais elles ont affiché une baisse dans les régions centrales. Dans toutes les régions, les établissements estiment que les vacances de longue durée relèvent principalement du manque de candidats ayant l'expérience requise. De plus, pour y remédier, le recours aux heures supplémentaires demeure le moyen qu'ils privilégient, et ce, partout au Québec.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Documents/Ereq_dimension_reg_2004.pdf

Les publications de 2005

Indice des possibilités d'emploi hautement qualifié : année 2005

L'année 2005 s'est terminée par un recul de l'indice des possibilités d'emploi hautement qualifié. Au quatrième trimestre de 2005, l'indice (1996=100) s'est chiffré à 97, en baisse de 1,7 % par rapport au troisième trimestre de cette même année. Ce recul fait suite à trois trimestres consécutifs de hausse. Sur une base annuelle, soit par rapport au quatrième trimestre de 2004, on note une progression de l'ordre de 15,6 % des offres d'emploi pour les travailleurs hautement qualifiés.

Avec des hausses respectives de 9,7 % et de 5,3 % au dernier trimestre de 2005, les affaires, finances et administration et les sciences naturelles et appliquées ont continué d'enregistrer des gains au chapitre des offres d'emploi. L'année 2005 aura été marquée par une recrudescence de l'intérêt sur le marché du travail pour ces deux catégories professionnelles.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/site/francais/IPEHQ.asp

Regard sur le marché du travail : Volume 2, Numéros 1 à 4

Numéro 1

Au premier trimestre de 2005, l'emploi a affiché une modeste croissance de moins de 4 000 postes dont la quasi-totalité est à temps plein. Une diminution de la population active a par ailleurs fait reculer le taux de chômage qui s'est établi à 8,2 %. De son côté, l'emploi hautement qualifié confirme la reprise amorcée en 2004.

Numéro 2

Après une relative stabilité au premier trimestre, l'emploi a enregistré un recul tant du côté des postes à temps plein que ceux à temps partiel au deuxième trimestre de 2005. La population active était en baisse, mais le taux de chômage (8,1 %) est à son niveau trimestriel le plus bas. Quant à l'emploi sectoriel, la croissance était au rendez-vous dans la construction, alors qu'on observe un repli dans la fabrication. Acteur important en matière de création d'emplois, les services ont fait une pause lors de ce trimestre. Malgré le recul observé sur le marché du travail, l'emploi hautement qualifié a néanmoins progressé comparativement au même trimestre de 2004.

Numéro 3

Après une première moitié de 2005 en demi-teinte, l'emploi a rebondi au troisième trimestre, avec une création de 32 000 emplois. Toutefois, cette croissance repose entièrement sur l'emploi à temps partiel. L'emploi hautement qualifié se replie pour un deuxième trimestre de suite alors que l'emploi peu qualifié renoue avec la croissance. Du point de vue des industries, le secteur manufacturier subit toujours les difficultés de la fabrication des biens durables, alors que la situation semble s'améliorer dans les services.

Numéro 4

Avec 18 000 nouveaux postes au quatrième trimestre de 2005, l'emploi a moins augmenté comparativement au trimestre précédent. Alors que l'emploi féminin recule pour la première fois depuis le début de 2004, l'ensemble des postes créés sont à temps plein. La quasi-totalité des niveaux de qualification ont profité de la hausse d'emplois. Du côté des industries, la vigueur

caractérise toujours le secteur de la construction, alors que la fabrication est entraînée vers le bas par le recul dans la production des biens durables. Dans les services, l'enseignement renoue avec la croissance, après plus de deux années de baisse d'emploi.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Francais/Indicateurs.asp#2

Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec – 2005-2009

Selon le scénario d'Emploi-Québec, l'emploi augmentera en moyenne de 1,3 % par année entre 2004 et 2009, créant ainsi 251 000 emplois. Le secteur des services créera la presque totalité des emplois, les industries productrices de biens ne devant en créer qu'un maigre 6 % du total. Les secteurs pour lesquels la création d'emplois attendue est la plus élevée sont ceux des soins de santé et de l'assistance sociale, du commerce de détail et des services professionnels, scientifiques et techniques. À l'inverse, un repli de l'emploi est anticipé dans dix secteurs : l'agriculture et la pêche, la foresterie et l'exploitation forestière, la construction, les industries des textiles et des produits textiles, des vêtements et des produits en cuir, du papier, des produits en bois, de la première transformation des métaux, du meuble ainsi que les administrations publiques.

http://emploiquebec.net/publications/2_tendances/persp_secto_2005-2009/QC20052009ps.pdf

Les chiffres clés de l'emploi au Québec – Édition 2005

L'objectif de cette publication annuelle est de renseigner succinctement les personnes à la recherche d'information sur le marché du travail en région et à l'échelle du Québec. Il contient une série de graphiques commentés sur l'évolution du marché du travail au Québec sous divers angles.

Ce numéro portant sur les données de 1984 à 2004 fait, entre autres, ressortir qu'après un fléchissement en 1996, l'emploi au Québec a crû à un rythme annuel moyen de 2,1 % entre 1996 et 2004. De plus, les taux de chômage enregistrés depuis 2000 sont parmi les plus faibles des trente dernières années, celui de 2004 s'établissant à 8,5 %. Par ailleurs, en 2004, le taux d'activité est demeuré près du sommet historique de 2003, puisqu'il se situait à 65,9 %.

http://emploiquebec.net/publications/2_tendances/ChiffresCles2005.pdf

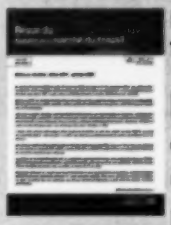

Revue du nouveau marché du travail, Volume 5 – 2005

Malgré les effets modérateurs qu'ont eu le maintien du dollar à un niveau élevé et la flambée du prix du pétrole sur la croissance de l'économie québécoise, le marché du travail québécois a conservé sa vigueur en 2004. Ainsi, avec plus de 60 000 nouveaux emplois, tous à temps plein, l'année 2004 inscrit une huitième année consécutive de hausse d'emplois, faisant grimper à près de 570 000 le nombre d'emplois créés depuis 1997. Par ailleurs, le secteur des finances, assurances, immobilier et location et ceux de haute technologie (particulièrement les services scientifiques et techniques) ont été les plus créateurs d'emplois en 2004. Ils ont ainsi pris la relève des secteurs de la construction, du commerce, de l'enseignement et de la santé qui ont observé une pause en 2004.

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Documents/Revue%20du%20nouveau%20march%E9%20du%20travail_Vol5_2005.pdf

Dans la série « capsules du CETECH »

Des étudiants et des emplois d'été
(Guylaine Baril, mai 2005)

http://www.cetech.gouv.qc.ca/Site/Documents/etudiants_emplois_d%E9t%E9.pdf

Les publications à venir

- **Les perspectives professionnelles 2005-2009**
- **Le guide des salaires selon les professions au Québec – Édition 2006**
- **Les chiffres clés de l'emploi au Québec – Édition 2006**
- **Indice des possibilités d'emploi hautement qualifié : premier trimestre 2006**
- **Regard sur le marché du travail : Volume 3, Numéro 1, premier trimestre 2006**
- **Revue du nouveau marché du travail, Volume 6 – 2006**

Venez nous rendre visite

www.cetech.gouv.qc.ca

http://emploiquebec.net/francais/imt/publications

CETECH
Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

Le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) est une unité d'Emploi-Québec dédiée à l'amélioration de la connaissance du marché du travail, de l'emploi hautement qualifié et des secteurs de haute technologie. Le CETECH s'intéresse également aux différentes relations entre l'emploi et la technologie.

Le CETECH produit et diffuse des analyses, des articles, des études et des avis sur des sujets reliés à ses domaines d'expertise. Ces travaux visent à informer et à éclairer la prise de décision (choix de carrière, gestion des ressources humaines, élaboration de politiques gouvernementales...), tout en favorisant une meilleure compréhension du rôle joué par le capital humain et la technologie dans la progression des niveaux de vie.

Le Bulletin du CETECH

Cette publication est réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH)
Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail - Emploi-Québec

Abonnement et changement d'adresse
CETECH
276, rue Saint-Jacques, 6e étage
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Téléphone : (514) 864-8234
Télécopieur : (514) 864-7870
Courrier électronique : cetech@mess.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2006
Bibliothèque nationale du Canada, 2006
ISSN 1492-4196

Cette publication est aussi publiée en ligne sur le site du CETECH
www.cetech.gouv.qc.ca
ISSN 1492-420X

Équipe du Bulletin
Comité de publication : Rabah Arrache, Guylaine Baril et Normand Roy
Conception graphique et support technique : Stéphane Leroux
Secrétariat : Francine Lessard

Emploi Québec